

Nous certifions par la présente




la contribution à la protection du climat et la compensation carbone pour **Clara Clean Go!** d'AVET AG.

ClaraClean⁺Go!



La compensation carbone est réalisée par le biais d'un projet de protection climatique certifié. Un tel projet permet d'économiser une quantité équivalente d'empreinte carbone dans un autre endroit (puits de carbone en dehors de l'entreprise).

Titulaire du certificat	AVET AG Parkweg 6 6330 Cham Suisse
Année de référence	2020
Période de validité	01.01.2025 – 31.12.2025
Émetteur du certificat	 Pascal Freudenreich carbon-connect AG Volketswil Février 2026

